

# La fin de la guerre froide : le Canada et la sécurité européenne The End of the Cold War - Canada and European Security

André P. Donneur

Volume 23, numéro 1, 1992

L'effacement de la confrontation est-ouest et la remise en cause des alliances

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702969ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702969ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Donneur, A. P. (1992). La fin de la guerre froide : le Canada et la sécurité européenne. *Études internationales*, 23(1), 121-138.  
<https://doi.org/10.7202/702969ar>

Résumé de l'article

Canada's international commitments and notably its participation in NATO were essentially dictated by its attitude vis-à-vis the USSR. During the Cold War, Canada's attitude to the USSR was more flexible and conciliatory than that of most of its allies. Gorbachev's initiatives, however, left Ottawa skeptical at first. It was necessary to wait until May 1989 for the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs to declare their support for the reforms undertaken by Gorbachev. From 1990 on, Canada drew nearer to the USSR and even showed haste in recognizing the Baltic states and Ukraine. The large-scale pullout of Canadian troops from Europe does not call into question Canada's participation in NATO, cooperation among members of the Atlantic alliance being of cardinal importance to this country.

# La fin de la guerre froide: le Canada et la sécurité européenne

André P. DONNEUR\*

*ABSTRACT — The End of the Cold War – Canada and European Security.*

*Canada's international commitments and notably its participation in NATO were essentially dictated by its attitude vis-à-vis the USSR. During the Cold War, Canada's attitude to the USSR was more flexible and conciliatory than that of most of its allies. Gorbachev's initiatives, however, left Ottawa skeptical at first. It was necessary to wait until May 1989 for the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs to declare their support for the reforms undertaken by Gorbachev. From 1990 on, Canada drew nearer to the USSR and even showed haste in recognizing the Baltic states and Ukraine. The large-scale pullout of Canadian troops from Europe does not call into question Canada's participation in NATO, cooperation among members of the Atlantic alliance being of cardinal importance to this country.*

Les engagements internationaux du Canada et notamment sa participation à l'OTAN ont été dictés essentiellement par son attitude vis-à-vis de l'URSS, par sa perception de l'évolution de la politique de cette dernière.

## I – La guerre froide

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'attitude du Canada à l'égard de l'URSS a été ambivalente. S'il a reconnu que l'URSS représentait une menace pour les pays occidentaux, le gouvernement canadien a, toutefois, essayé d'éviter toute confrontation avec elle. Conscient de la nécessité de maintenir la capacité de l'Alliance atlantique à dissuader l'URSS, le Canada affichait une politique de conciliation à son égard. En octobre 1955, Lester B. Pearson fut le premier ministre

---

\* Professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. L'auteur tient à remercier Mme Isabelle Politi pour la collecte des matériaux nécessaires à cet article, ainsi que pour la rédaction d'une première ébauche.

des Affaires étrangères de l'OTAN à se rendre à Moscou. En dépit de plusieurs controverses à propos de l'OTAN, cette visite fut l'occasion de signer un accord commercial, incluant essentiellement un contrat pour la vente de blé à l'URSS. En renouant le contact avec l'URSS, le Canada prenait ainsi une longueur d'avance par rapport aux États-Unis.<sup>1</sup> D'autre part, lors des diverses crises provoquées par l'URSS: invasions en Hongrie et en Tchécoslovaquie, mur de Berlin et crise des missiles de Cuba, les condamnations canadiennes des actions soviétiques furent les moins virulentes au sein de l'OTAN.

À partir de 1963, la détente en Europe favorisa une politique canadienne d'ouverture à l'Est. Élaborée par Lester B. Pearson, devenu Premier ministre, elle sera amplifiée par le gouvernement Trudeau. La visite de ce dernier en URSS, du 17 au 28 mai 1971, refléta la volonté du Canada de développer ses relations avec l'URSS.<sup>2</sup> Un protocole de consultation entre les deux pays, portant aussi bien sur les questions bilatérales que multilatérales, fut signé au cours de ce voyage. Une entente générale sur les échanges dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science fut également conclue.

Cependant, cette plus grande souplesse du Canada à l'égard de l'URSS que celle de la plupart de ses alliés fut remise en question. La difficulté de l'URSS à répondre aux préoccupations canadiennes à l'égard des droits humains, présentées à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), causèrent un désappointement. La découverte d'espions soviétiques au Canada en 1978 accentuèrent les doutes canadiens quant aux engagements soviétiques en faveur de la détente. L'invasion de l'Afghanistan (1979), l'imposition de mesures militaires en Pologne (1981) et l'affaire du Boeing de la Korean Airlines furent des facteurs supplémentaires qui mirent en cause la crédibilité de l'URSS dans ses efforts pour améliorer les relations Est-Ouest. Le premier ministre Clark répondit à l'occupation de l'Afghanistan par l'URSS par, notamment en 1980, le boycott des Jeux olympiques de Moscou et la restriction des ventes de blé à l'URSS.

Avec le retour de Pierre E. Trudeau au gouvernement en février 1980, la position canadienne vis-à-vis de l'invasion soviétique en Afghanistan se modifie toutefois sensiblement. Réaffirmant le rôle du Canada comme intermédiaire entre l'Est et l'Ouest, le Premier ministre tempéra la réaction canadienne par crainte d'une accentuation de la guerre froide. Se démarquant de la politique étrangère du président Reagan, le gouvernement libéral essaya de relancer les négociations en matière de désarmement.

1. Annette BAKER-FOX, *Canada in World Affairs*, Washington, Association pour les études canadiennes, 1989, p. 27.

2. André DONNEUR, «Le Canada et l'Europe de l'Est: le souci d'une diversification entre la guerre froide et la détente», dans André DONNEUR et P. SOLDATOS, *Le Canada entre le monde et les États-Unis*, North York, Captus Press, 1988, p. 34.

Le gouvernement conservateur, qui succéda aux libéraux en 1984, reprocha l'initiative de paix de Pierre E. Trudeau. Sous la gouverne de Brian Mulroney, la politique extérieure du Canada à l'égard de l'URSS a pris une orientation beaucoup plus proche de la position américaine. Plus précisément, les conservateurs ont mis fin à l'habitude canadienne de fermer les yeux sur les faux pas commis par l'URSS. Dénonçant la rivalité Est-Ouest et la menace soviétique, le Livre blanc sur la défense de 1987 traduisait une politique de guerre froide à l'égard de l'URSS. Pour le Canada, le danger découlait du fait que des bombardiers et des sous-marins soviétiques porteurs d'armes nucléaires, s'aventuraient dans l'Arctique près des côtes canadiennes. Afin d'assurer la sécurité et la souveraineté du Canada, le Livre blanc recommandait notamment l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire. Il insistait sur la nécessité pour la marine canadienne de s'équiper pour contribuer à préserver la liberté du monde occidental contre le péril communiste.

Pour l'URSS, qui dénonçait la rhétorique de guerre froide du Livre blanc, la souveraineté du Canada dans l'Arctique pouvait être affirmée par des moyens pacifiques. «Il n'était pas besoin de hisser le pavillon nucléaire», disait le ministre-conseiller de l'ambassade soviétique à Ottawa.<sup>3</sup>

La question des droits humains continuait d'être sujet de litige entre les deux pays. D'après discussions se déroulaient pour la réunification de 42 familles dont les membres soviétiques se voyaient refuser l'autorisation d'émigrer.

De plus, plusieurs diplomates soviétiques, accusés d'espionnage industriel, étaient expulsés du Canada au mois de juin 1988. Brian Mulroney déclarait, le 21 juin 1988, lors de la conférence de presse de clôture du sommet des Sept à Toronto, que les gouvernements occidentaux devaient «demeurer vigilants».<sup>4</sup>

Moscou réagissait en qualifiant la décision d'Ottawa de «provocation» et en expulsant à son tour quelques diplomates canadiens. Elle accusait certaines forces à l'intérieur du Canada de vouloir empêcher l'amélioration du dialogue Est-Ouest.<sup>5</sup> La visite officielle prévue de Brian Mulroney en URSS était différée.

## II - Le scepticisme d'Ottawa vis-à-vis des initiatives de Gorbatchev

Malgré les signes d'un changement dans la stratégie à l'Est, les militaires canadiens sont restés attachés au classique scénario de la

3. Cité dans *International Perspectives*, vol. 17, no 3, mai-juin 1988, p. 45.

4. Cité par *Le Monde*, 23 juin 1988, p. 8.

5. Lawrence MARTIN, «Moscow Attacks «Provocation» by Canada», *The Globe and Mail*, 23 juin 1988, pp. A1 et A2.

confrontation Est-Ouest. Ils ont persisté à témoigner leur scepticisme à l'égard des réformes introduites en URSS par Gorbatchev. La réaction du général P.D. Manson, chef de l'État-major de la Défense, est révélatrice. Dans un article de juin 1989 de la revue *Canadian Defence Quarterly*, bien qu'il admette que les relations Est-Ouest sont devenues moins antagonistes, il est d'avis que l'URSS est toujours déterminée à demeurer une superpuissance. La perestroïka, la glasnost et la démocratisation doivent être par conséquent interprétées par rapport à cet objectif. De même, le nouveau concept soviétique de «niveaux suffisants de défense» est perçu comme un moyen de canaliser les forces armées soviétiques et de libérer des ressources en faveur de la restructuration du système économique.<sup>6</sup>

Les promesses soviétiques de coupures dans le budget militaire et de réduction unilatérale de leurs forces armées (7 décembre 1988) n'ont pas induit les Forces armées canadiennes à y voir les signes d'une profonde modification dans la stratégie soviétique. Selon le point de vue canadien, le vieil impératif de sécurité demeure identique. Les missiles stratégiques, les bombardiers intercontinentaux et les missiles balistiques lancés à partir de sous-marins, restent encore les éléments essentiels de l'arsenal soviétique.

Par ailleurs, les efforts soviétiques de négociation en matière de réduction des armements et de désarmement ont été considérés avec scepticisme. Le gouvernement canadien a accueilli avec réserve l'initiative de Mourmansk de Gorbatchev du 1<sup>er</sup> octobre 1987 visant à démilitariser l'Arctique et à y créer une zone de paix. Le ministre de la Défense, Perrin Beatty, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, ont fait savoir à l'URSS qu'ils ne rediscuteraient pas d'une zone de paix dans l'Arctique, à moins d'y inclure la péninsule de Kola, où se trouve l'une des plus fortes concentrations d'armements nucléaires soviétiques.

Pour les Forces armées canadiennes, il est clair que l'URSS, puissance continentale européenne, souhaite conserver son avantage stratégique en Europe. L'URSS cherche à consolider sa supériorité militaire en compensant les réductions de ses forces terrestres par le développement de ses forces aériennes et navales. En même temps, elle essaie de restreindre les capacités aériennes et le potentiel naval de l'OTAN. Pour les militaires canadiens, l'insistance de l'URSS à vouloir réduire les armes nucléaires tactiques en Europe, après la signature du traité INF, témoigne de son intérêt à maintenir la supériorité des forces conventionnelles du pacte de Varsovie.

6. P.D. MANSON, «Glasnost and its Impact on the Canadian Forces», *Canadian Defence Quarterly*, vol. 18, no 6, juin 1989, pp. 9-12.

Les intentions que le Canada a prêtées aux initiatives soviétiques traduisaient une appréhension de voir l'équilibre entre les deux alliances se modifier en faveur de l'URSS. Au cours des négociations sur le désarmement durant l'hiver 1989, préoccupé par la sécurité et la stabilité en Europe, le gouvernement canadien a affiché une méfiance marquée à l'égard des propositions soviétiques. Malgré l'atténuation des tensions Est-Ouest, il a adopté une attitude prudente à l'égard des négociations sur la réduction des forces classiques en Europe.

Pourtant, les conditions étaient davantage propices à l'amélioration des relations Est-Ouest. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures reconnaissait lui-même l'attitude plus positive des États-Unis et de l'URSS l'une envers l'autre. La conclusion du traité de 1987 sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI) avait créé un nouveau climat entre les deux superpuissances. Lors de sa visite aux Nations Unies en décembre 1988, Gorbatchev annonça une réduction unilatérale des forces conventionnelles soviétiques. Par la suite, à la Conférence de Paris sur les armes chimiques, Gorbatchev a fait, en janvier 1989, la promesse d'éliminer les armes biologiques et chimiques de son pays. On a remarqué aussi l'approche constructive de l'URSS à l'égard de l'ONU. L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, Yves Fortier, s'en était réjoui.<sup>7</sup> Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, qui s'achèvera en février 1989, permettait enfin de détendre davantage les relations entre les deux alliances.

Néanmoins, dans une allocution prononcée le 13 janvier 1989, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, exhortait le Canada et ses alliés à la vigilance dans leurs relations avec les pays du pacte de Varsovie.<sup>8</sup> S'il saluait avec optimisme l'orientation du régime soviétique vers un système plus ouvert, il affirmait qu'en raison des «leçons de l'histoire», la négociation sur les forces classiques en Europe ne pourrait être fructueuse en situation de faiblesse de l'Alliance atlantique. La prudence était donc nécessaire. Elle requérait, aussi bien sur le plan militaire que politique, la continuité dans la défense des idéaux de paix, de liberté politique et de respect des droits de la personne.

Pour le Canada, il ne pouvait donc s'agir, malgré les efforts soviétiques de désarmement, de renoncer à la stratégie américaine de dissuasion et à sa participation à l'OTAN. Jusqu'alors, l'OTAN s'était avérée utile tant pour l'Europe que pour l'Amérique du Nord. Dans une déclaration à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'OTAN, Joe Clark soulignait que l'Alliance atlantique avait aidé à façonner

7. «L'ambassadeur Fortier insiste sur l'espoir. Déclaration de l'ambassadeur du Canada, M. Yves Fortier, à la première commission de la 43<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 18 octobre 1988», *Le Bulletin de désarmement*, vol.9, automne-hiver 1988, pp.10-12.

8. «Speech by the Right Honourable Joe Clark, secretary of State for External Affairs, at the University of Calgary», *Statement*, 89/02, 3 janvier 1989.

une ère nouvelle dans les relations Est-Ouest.<sup>9</sup> Par la cohésion et la fidélité de ses membres aux valeurs occidentales, elle avait amené l'URSS sur la voie des réformes. Elle avait permis d'obtenir de l'URSS et de ses alliés de véritables engagements dans les domaines des droits de la personne, de la coopération économique et de la sécurité militaire.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait, le 16 janvier 1989, la participation du Canada à de nouvelles négociations sur les forces conventionnelles en Europe en souhaitant que ces pourparlers, prévus pour le mois de mars dans le cadre de la CSCE, entre les membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie, éliminent définitivement la menace d'une attaque surprise en Europe.<sup>10</sup> Joe Clark, par la suite, salua l'intention soviétique de ramener leurs chars d'assaut, leurs véhicules blindés de transport de troupes et leurs systèmes d'artillerie à égalité avec ceux de l'OTAN. Il ajouta, cependant qu'en aucune façon le Canada n'était favorable à la proposition soviétique d'éliminer les missiles tactiques. Au contraire, le Canada était prêt à soutenir la modernisation des forces nucléaires à courte portée, car l'URSS, malgré les réductions soviétiques dans les armements nucléaires de théâtre et de courte portée (284 missiles tactiques, 166 bombes et 50 systèmes d'artillerie), aurait une nette supériorité par rapport à l'OTAN.<sup>11</sup>

À la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Vienne, Joe Clark a, le 19 janvier 1989, souligné, par ailleurs, qu'en dépit de l'environnement politique beaucoup plus favorable aux négociations entre les deux alliances, les atteintes aux droits humains en URSS et dans les pays de l'Est en général constituaient un frein à une reprise plus rapide des relations des pays occidentaux avec eux.<sup>12</sup> Certes, les entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) avaient préparé la voie à de sérieuses négociations sur les forces classiques et le Document de clôture de Vienne était une étape remarquable dans l'amélioration des relations Est-Ouest. Cependant, les engagements qui y étaient énoncés n'étaient pas respectés par tous les États participants. C'était le cas de la Roumanie et, en outre, tous les problèmes au sujet des droits humains en URSS n'étaient pas encore résolus.

9. «L'OTAN, une pierre angulaire de la politique étrangère canadienne». Texte de la déclaration du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la Chambre des commerces, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation de l'OTAN, le 4 avril 1989, *Le Bulletin du désarmement*, vol. 10, printemps-été 1989.

10. «Négociations sur les forces conventionnelles en Europe», *Le Bulletin du désarmement*, vol. 10, automne-hiver 1988, p. 10.

11. «Clark salue les propositions soviétiques», *Le Bulletin du désarmement*, vol. 10, printemps-été, p. 6.

12. «Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe», Texte de l'allocution du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la clôture de la réunion de suivi de Vienne, le 19 janvier 1989, *Le Bulletin du désarmement*, vol. 10, printemps-été 1989, pp. 6-10.

Dans l'ensemble, la délégation canadienne était préoccupée de ce que la question de la sécurité européenne progresse sérieusement. Elle agissait de façon que les négociations ne se bornent pas à une simple déclaration d'intention, mais contribuent réellement à la stabilité européenne. Le gouvernement canadien cherchait aussi à obtenir des garanties aux propositions soviétiques de réduction des forces conventionnelles en Europe. Dans cette perspective, il mit l'accent sur les dispositions visant à vérifier si les accords conclus seraient respectés. Ainsi, à l'ouverture de nouvelles négociations sur le contrôle des armes conventionnelles en Europe, la ministre associée à la Défense nationale, Mary Collins, rappela, le 7 mars 1989, l'importance des mesures favorisant la confiance et la sécurité. Elle insista également sur l'adoption de mesures efficaces de vérification dans le processus du désarmement et du contrôle des armements.<sup>13</sup>

Pour compléter ces méthodes de vérification, le Canada appuya la proposition du président Bush (mai 1989) de conclure un accord d'ouverture des espaces aériens. Le gouvernement canadien travailla ainsi activement pour faciliter les négociations «Cieux ouverts», qui ont eu lieu entre les vingt-trois membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie.<sup>14</sup>

Selon le Premier ministre canadien, Brian Mulroney, le survol régulier des territoires des pays d'une alliance par des appareils de surveillance non armés de l'autre alliance permettrait à toutes les parties à l'accord sur les FCE de s'assurer du respect des engagements pris en matière de désarmement.<sup>15</sup> De l'avis de Joe Clark, une telle méthode, qui a l'avantage de suppléer aux défaillances en matière de surveillance par satellites, pourrait permettre de faire progresser les relations Est-Ouest, sans mettre en danger la sécurité de l'OTAN et du pacte de Varsovie.<sup>16</sup>

L'approche méfiante du Canada à l'égard des événements en URSS et des initiatives de Gorbatchev n'échappa pas à l'attention des Soviétiques. En janvier 1989, Alexei Makarov, de l'ambassade soviétique au Canada, n'hésita pas à traiter de «vieilles conceptions rouillées» certaines conclusions tirées par Joe Clark.<sup>17</sup> Il faisait valoir que le Canada

13. «Speech by the Honourable Mary Collins, Associate Minister of National Defence to the Meeting of Foreign Ministers to Mark the Opening of New Negotiations on Conventional Arms Control in Europe», Vienne, le 7 mars 1989, *Statements and Speeches*, 89/7.

14. Sur le concept «Cieux ouverts» et les négociations portant sur l'ouverture des espaces aériens, cf. le numéro 12 du *Bulletin du désarmement*, hiver 1989/90.

15. «Le Premier ministre en faveur de la proposition du président Bush», *Le Bulletin du désarmement*, vol. 10, printemps-été 1989, p. 5.

16. «À cieux ouverts», déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures publiée dans le *New York Times* du 5 juin 1989. *Le Bulletin du désarmement*, vol. 10, printemps-été 1989, pp. 4-5.

17. «Un membre de l'ambassade d'URSS traite de «vieilles conceptions rouillées» les inquiétudes de Joe Clark, *Le Devoir*, 19 janvier 1989, p. 2.

devrait s'impliquer davantage dans l'instauration du nouveau dialogue international. Il insistait sur le rôle que pourrait jouer le Canada pour promouvoir, auprès des États-Unis et de ses autres alliés, des mesures analogues à celles prises par l'URSS en matière de réduction des FCE .

L'URSS eut également l'occasion de dénoncer les contradictions canadiennes en matière de désarmement. Début février 1989, l'URSS critiquait la décision canadienne d'autoriser l'essai de missiles de croisière à technologie avancée, les ACM. La *Pravda* accusait le gouvernement canadien d'être «soumis aux visées militaristes du Pentagone».<sup>18</sup> Selon Igor Lobanov, porte-parole de l'ambassade soviétique au Canada, cette mesure allait à l'encontre de progrès réalisés dans le processus de contrôle des armements. De plus, elle était en contradiction avec le rôle canadien d'opposant à la course aux armements. À son avis, «cela reflète une vieille mentalité».<sup>19</sup>

### III - La relance des rapports soviéto-canadiens

Au mois de mai 1989, le ton à l'égard des réformes en cours en URSS s'est sensiblement adouci. Le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarèrent leur soutien aux réformes entreprises par Gorbatchev. Devant le World Affairs Council de Boston, Mulroney rendit hommage, le 3 mai 1989, au «leadership innovateur et généreux» dont a fait preuve le secrétaire général Gorbatchev.<sup>20</sup> Il estimait que le processus de réforme constituait la preuve que la «bataille des valeurs» avait été gagnée par l'Ouest. Cependant, il modérait son optimisme en évoquant l'éventualité d'une période d'instabilité en URSS. Il ajoutait que ce pays n'était pas encore devenu une société libre.

Les déclarations du secrétaire d'État aux Affaires extérieures allaient dans le même sens que celles du premier ministre. Devant le Canadian Club de Toronto, Joe Clark reconnaissait, le 3 mai 1989, que l'URSS avait annoncé une «révolution à multiples facettes», impliquant des élections, une restructuration de l'économie, une réforme du système juridique et de nouvelles attitudes en politique étrangère.<sup>21</sup> Pour

18. Jeff SALLOT, «Moscow Denounces Missile Agreement», *The Globe and Mail*, 4 février 1989, p. A9.

19. Janet STEFFENHAGEN, «Canada's Peace Stand Harmed by Cruise Testing, Soviet Says», *The Globe and Mail*, 3 février 1989, p. A5.

20. Michel AUGER, «Mulroney rend hommage à Gorbatchev», *Le Devoir*, 4 mai 1989, pp. A1 et A10.

21. «Speech by the Right Honourable Joe Clark, Secretary of State for External Affairs, to the Canadian Club», Toronto, le 3 mai 1989, *Statements and Speeches*, 89/12; Charlotte MONTGOMERY, «Recognize Soviet Change, Clark Urges», *The Globe and Mail*, 4 mai 1989, p. A13.

Joe Clark, l'autorisation soviétique donnée au couple Rabinovitch et à leurs deux enfants de rejoindre les membres de leur famille, installés au Canada, donnait la preuve de la nouvelle approche soviétique fondée sur la flexibilité et le compromis. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était favorablement impressionné que Gorbatchev eût lui-même reconnu que la réforme économique ne pouvait être menée sans réforme politique.<sup>22</sup> Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rappelait, néanmoins, qu'en dépit de son encouragement aux réformes soviétiques, le Canada devait continuer à combiner ses efforts dans la défense et la promotion du dialogue Est-Ouest. Il précisait cependant, que le Canada partageait avec l'URSS certains traits : une nation nordique, une économie à base de ressources naturelles et le multiculturalisme de la société.

Le Canada se redécouvrait aussi, avec son voisin subpolaire, des «affinités géographiques et climatiques prédisposant à une coopération accrue dans les domaines des sciences, de l'environnement et de la mise en valeur des ressources».<sup>23</sup> C'est dans la perspective d'exploiter ce potentiel que le Premier ministre canadien et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures décidèrent de se rendre en URSS à l'automne avec une délégation de chefs d'entreprises. La visite officielle du Premier ministre, avec pour objectif de faciliter la coopération économique, industrielle, scientifique et technique entre ces deux pays, devait ainsi mettre fin à la diplomatie canadienne de guerre froide.

Le réchauffement des relations Est-Ouest a ainsi donné la possibilité au Canada et à l'URSS de développer leur collaboration dans l'Arctique à la fois sur les plans bilatéral et multilatéral. Une série d'accords bilatéraux sur la coopération furent, en effet, signé durant le voyage du Premier ministre canadien en URSS au mois de novembre 1989. En outre, la fondation en août 1990 du International Arctic Science Committee (IASCO), qui regroupe les huit nations circumpolaires, représente un pas important dans la promotion de la coopération scientifique dans la région.<sup>24</sup>

Le dégel des relations canado-soviétiques s'est par ailleurs traduit par la reprise des contacts militaires entre les deux pays. Dans le contexte du soutien international aux réformes soviétiques, le ministère de la Défense a remis ses pendules à l'heure, en atténuant sa position rigide à l'égard de l'URSS. Dans son discours du 7 mars 1989, prononcé à Vienne, à l'ouverture des négociations sur le contrôle des forces

22. «Notes pour un discours du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant la Fédération baltique au Canada, à l'occasion de la dix-septième soirée baltique», Ottawa, le 21 juin 1989, *Statement*, 89/30.

23. Martine JACOT, «Le tardif dégel des relations canado-soviétiques», *Le Monde*, 22 novembre 1989, p. 4.

24. Fen Osler HAMPSON et Christopher J. MAULE, «After the Cold War», dans *Canada Among Nations 1990-1991: After the Cold War*, Ottawa, Carleton University Press, 1991, p. 20.

conventionnelles en Europe, la ministre associée à la Défense a reconnu qu'il y avait un changement dans la stratégie soviétique. Mary Collins a indiqué que «les dirigeants soviétiques et leurs partenaires du Traité de Varsovie épousent maintenant le concept de suffisance raisonnable dans la doctrine militaire ce qui suggère une tendance vers une posture plus défensive».<sup>25</sup> Le colonel B.A. Goetze, directeur de la Politique internationale au quartier général de la défense, a d'ailleurs souligné, dans la revue *Canadian Defence Quarterly*, «le désir soviétique de communiquer la sincérité de leur engagement à restructurer les Forces Armées», conformément à la doctrine militaire qui a été récemment orientée vers la défense par Gorbatchev.<sup>26</sup>

Dans la perspective d'améliorer les échanges militaires, le ministre de la Défense nationale, Perrin Beatty, invita les autorités militaires soviétiques à visiter, au mois de juillet 1989, le Centre de recherches pour la défense de Suffield, en Alberta. Le ministre souhaitait organiser des entretiens de haut niveau entre les deux États-majors.<sup>27</sup>

En outre, une délégation d'officiers canadiens se rendit en URSS du 20 au 26 octobre 1989 pour discuter des doctrines militaires, du contrôle des armements et du désarmement, ainsi que de la création d'un programme d'échange militaire. Cet accord fut signé au mois de novembre 1989 lors du voyage de Brian Mulroney en URSS. Selon le lieutenant-général David Huddleston, qui dirigea cette délégation, les militaires canadiens «ont pu constater le sérieux des officiers soviétiques et leur volonté de présenter leur pays comme un ami et non un ennemi des pays occidentaux». Il précisait, toutefois, qu'il était difficile de dire actuellement si l'URSS réduisait vraiment ses armements ou si elle ne faisait que moderniser ses forces pour les rendre plus efficaces.<sup>28</sup>

Cette mission militaire aura, néanmoins, pour les relations bilatérales soviétiques, une signification historique en créant un climat de confiance favorable au dialogue entre les militaires des deux pays. La reprise des visites portuaires réciproques qu'au mois de janvier 1989 le ministre canadien de la Défense nationale avait assujéti au retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan<sup>29</sup>, se concrétisa enfin dans une atmosphère plus détendue. La visite de l'escadre canadienne du 3 au 7

25. «Speech by the Right Honourable Mary Collins, Associate Minister of National Defence, to the Meeting of Foreign Ministers to Mark the Opening of New Negotiations on Conventional Arms Control in Europe», Vienne, 7 mars 1989, *Statements and Speeches*, 89/97.

26. Colonel B.A. GOETZE, «Canadian-Soviet Militar Staff Talks. Glasnost at Work», *Canadian Defence Quarterly*, vol. 19, no. 5, avril 1990, p. 29.

27. Madeleine ALBERT et Hélène GALARNEAU, «Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec», *Études internationales*, vol. 20, n° 2, juin 1989, p. 391.

28. Jocelyn COULON, «Des militaires canadiens ont amorcé un programme d'échange avec l'URSS», *Le Devoir*, 2 novembre 1989, p. 2.

29. Ministère de la Défense, *Communiqué*, no 4/89, 27 janvier 1989.

juin 1990 dans le port de Vladivostok, qui a toujours été une ville inaccessible aux étrangers, a notamment donné la preuve de ce nouvel effort pour fonder des relations bilatérales canado-soviétiques sur la confiance et non plus la méfiance.<sup>30</sup>

#### IV – La fin de l'antagonisme Est-Ouest et les relations Ottawa-Moscou

En 1990, les changements au niveau du système international ont conduit l'URSS et le Canada à un rapprochement sans précédent. La fin de l'antagonisme Est-Ouest a ouvert de nouvelles perspectives au développement des relations canado-soviétiques. Au cours de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Turnberry (7-8 juillet 1990), les pays occidentaux offraient amitié et coopération à l'URSS et aux autres pays de l'Europe de l'Est.<sup>31</sup> Désireux d'encourager l'acceptation par Moscou d'une Allemagne unie intégrée à l'OTAN, les ministres exprimaient la nécessité de comprendre les motivations de tous les États en matière de sécurité.<sup>32</sup> Puis, au sommet de Londres, en juillet 1990, l'Alliance atlantique proclamait officiellement que la confrontation entre les deux systèmes politico-militaires issus de la guerre froide était révolue.<sup>33</sup> Par la suite, le traité sur les Forces conventionnelles en Europe, finalement signé le 19 novembre 1990, devait dissiper les risques d'une attaque surprise et contribuer à envisager les rapports occidentaux avec l'URSS sur une nouvelle base.

Mais ce sont surtout les incertitudes au sujet du nouvel ordre européen qui ont suscité, de part et d'autre, un intérêt commun à voir assurée la stabilité européenne. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la division de l'Allemagne, malgré le sacrifice et l'injustice que cela représentait pour le peuple allemand, a constitué une constante du maintien du statu quo européen. Or, le 3 octobre 1990, l'unification allemande préparée entre autres par l'ouverture du mur de Berlin (9 novembre 1989) et les pressions du peuple est-allemand, a remis en question le contexte politico-stratégique européen de l'après-guerre.

D'autre part, l'émergence d'une nouvelle Europe occidentale unie a soulevé la peur d'être tenu à l'écart de ce processus. Plus

30. «Mesures de confiance: la Marine canadienne à Vladivostok», *Le Bulletin du désarmement*, no. 14, automne 1990, p. 13.

31. «Message pour Turnberry», *Nato Review*, vol. 38, no 3, juin 1990, pp. 28-29; *La Presse*, 8 juin 1990, p. C10; *The Ottawa Citizen*, 9 juin, 1990, p. 10; *The Globe and Mail*, 9 juin 1990, p. A3; *Le Monde*, 10-11 juin 1990.

32. Hélène GALARNEAU et Manon TESSIER, «Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec», *Études internationales*, vol. 21, n° 3, septembre 1990, pp. 566-567.

33. «London Declaration on a Transformed North Atlantic Alliance», *Note Review*, vol. 38, no 4, août 1990, p. 32.

précisément, l'échéance de l'Europe de la fin de 1992 est une variable que le Canada et l'URSS prennent très sérieusement en considération. Comme le déclarait un fonctionnaire canadien au *New York Times*, «les Soviétiques ont peur d'être coupés de l'Europe, et nous avons le même problème». <sup>34</sup> Dans son discours du 26 mai 1990, au College Humber, Joe Clark a souligné que le maintien des liens canadiens avec le Continent européen représentait un défi: «De nouvelles forces politiques et économiques puissantes sont à l'œuvre, des forces sur lesquelles le Canada a une influence limitée. Un rôle européen ne nous sera pas accordé parce que nous avons décidé que cela est dans notre intérêt. Nous devons le gagner». <sup>35</sup> De son côté, Mikhaïl Gorbatchev attache également une grande importance à la «Maison commune européenne».

Dans le contexte des bouleversements politico-stratégiques, le premier ministre canadien Mulroney et le président soviétique Gorbatchev se sont entretenus de la situation en Europe, durant sa brève visite au Canada, les 29 et 30 mai 1990. Contrairement à la rencontre de novembre 1989, centrée sur les relations bilatérales, les affaires internationales telles que la réunification allemande ont été l'objet d'une attention particulière. Du point de vue soviétique, la position adoptée sur cette question à la fois par le Canada et l'URSS, était «proche et coïncida sur plusieurs points». <sup>36</sup> Mulroney et Gorbatchev divergeaient néanmoins d'opinion sur la perspective d'une Allemagne unie au sein de l'OTAN. Mais, au mois de juillet 1990, le gouvernement soviétique devait finalement se prononcer en faveur de l'intégration de l'Allemagne à l'OTAN.

Par ailleurs, le Canada a fait des efforts pour institutionnaliser le dialogue entre l'OTAN et l'URSS. En raison de l'atténuation des tensions Est-Ouest, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a appelé à la politisation du rôle de l'OTAN. En vue de faciliter le dialogue Est-Ouest, Joe Clark a envisagé:

«D'inviter le ministre soviétique des Affaires étrangères à rencontrer, sur une base régulière, ses vis-à-vis de l'OTAN;

D'abandonner la défense avancée rigide, pour favoriser des unités mobiles formées au sein des forces multinationales». <sup>37</sup>

34. Alessandra STANLEY, «Canadians will Give Gorbachev a Preview of U.S., Starting Today», *The New York Times*, 29 mai 1990, p. A6.

35. Cité par Allan L. KAGEDAN, *op. cit.*, p. 198.

36. «Gorbachev Invites Mulroney to Visit USSR Again», *Bulletin*, Ambassade d'URSS, no 43, 6 juin 1990, p. 10.

37. Hélène GALARNEAU et Manon TESSIER, «Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec», *Études internationales*, vol. 21, n° 3, septembre 1990, p. 519.

En outre, Joe Clark a souhaité l'élargissement des fonctions de la CSCE et le renforcement de ses infrastructures. Il a suggéré :

La tenue de réunions annuelles des ministres des Affaires étrangères et biennuelles des chefs de gouvernement ;

La création d'une Assemblée de la CSCE, où les délégations parlementaires se réuniraient afin d'examiner des dossiers d'intérêt commun ;

L'établissement d'un organisme de vérification de la CSCE ;

La mise sur pied d'un Institut permanent pour le règlement pacifique des différends.<sup>38</sup>

Pour sa part, l'URSS a répondu favorablement à l'idée de développer un tel processus.<sup>39</sup> Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a d'ailleurs signalé l'intérêt commun au Canada et à l'URSS de renforcer le cadre de la CSCE comme instrument préféré du dialogue Est-Ouest (étant donné que l'URSS ne participe pas à l'OTAN) : «Nos deux nations sont aux extrémités de la nouvelle Europe qui est en train d'émerger. Nous avons un intérêt spécial et un intérêt commun à développer de solides institutions qui définissent et unissent une Europe immense s'étendant de Vladivostok à l'île de Vancouver».<sup>40</sup>

Comme Joe Clark l'a répété en novembre 1990, le défi pour l'avenir sera désormais de construire ensemble une Europe stable et prospère dont le Canada et l'URSS sont membres à part entière. Dans le contexte international où les vieilles structures de sécurité s'effondrent, il apparaît important désormais que le Canada et l'URSS s'entendent pour mettre en place des structures de substitut assurant la sécurité du Continent européen et la stabilité du système international. «Nous sommes des alliés. Nous voulons bâtir ensemble un monde axé sur la sécurité et la prospérité dont nous tirerons profit».<sup>41</sup> La crise du golfe Persique a notamment démontré la nécessité d'une coopération plus poussée.

## V – La réaction canadienne à la tentative de coup d'État contre Gorbatchev

En réaction au coup d'État entrepris par les forces conservatrices pour renverser le président Gorbatchev, le premier ministre Brian

38. «Notes for a Speech by the Secretary of State for External Affairs, the Right Honourable Joe Clark, in the House of Commons during an Opposition Day Debate on «Canada and the New Europe», Ottawa, le 31 mai 1990, *Statement*, 90/35.

39. A. STANLEY, «Canadians will Give...» et «Soviet Official Says: «Warsaw Pact Goes No to Stays», *Bulletin*, Bureau de presse de l'ambassade de l'URSS, 14 juin 1990, pp. 25-26.

40. «Notes for a Speech...», Ottawa, le 31 mai 1990, *op. cit.*

41. «Notes pour un discours du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à une conférence sur les relations canado-soviétiques», Ottawa, le 28 novembre 1990, *Déclarations et Discours*, 90/17.

Mulroney a fait savoir, le 19 août 1991, que le Canada ne reconnaissait pas la légitimité du nouveau gouvernement soviétique.

Par la condamnation du coup d'État et la suspension de l'aide à l'URSS, le gouvernement canadien a donc rejoint l'ensemble de la communauté occidentale. Néanmoins, la déclaration ambiguë, le lendemain, de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Barbara McDougall, a eu l'effet d'une dissonance avec l'opinion internationale.

À l'issue d'une rencontre avec le chargé d'affaires canadien, Barbara McDougall a déclaré qu'elle n'interviendrait pas dans les affaires internes de l'URSS. Elle se distançait ainsi des pays de la Communauté européenne dont le communiqué disait: la Communauté européenne «condamne fortement le départ de M. Gorbatchev de son poste et la prise du pouvoir par le «Comité d'État pour une situation d'urgence» comme un acte clairement inconstitutionnel et une violation flagrante des obligations de l'Union soviétique à l'Acte final d'Helsinki et à la Charte de Paris». <sup>42</sup>

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures a ainsi estimé qu'il appartenait aux citoyens de l'URSS de «décider de leur avenir»<sup>43</sup>, à savoir si le coup d'État était ou non un fait accompli. Elle n'a donc pas insisté sur le retour du président destitué. Mais c'est surtout en annonçant que le Canada ne soutiendrait pas ouvertement les efforts du Président russe que Barbara McDougall s'est démarquée des témoignages de soutien américain et européen à Boris Eltsine dans cette période de crise: «M. Eltsine a fait preuve de courage en incitant les Russes à résister aux militaires soviétiques. Mais ce n'est pas le rôle du gouvernement canadien d'encourager ouvertement la résistance».

Les remarques de Barbara McDougall, en raison de leur ambiguïté et du ton de sa voix prêtant à l'incertitude, furent vivement critiquées.<sup>44</sup> Le chef de l'Opposition, Jean Chrétien, a notamment mis en cause la position «tiède» du Canada. À son avis, Barbara McDougall a implicitement secouru les putschistes.<sup>45</sup> Il s'en est pris à l'opinion de Brian Mulroney selon laquelle l'éviction de Mikhaïl Gorbatchev était inévitable en raison du rythme de la réforme et du chaos économique qui règne en URSS. Jean Chrétien a également ajouté qu'«il aurait été beaucoup plus facile à M. Gorbatchev de survivre», si les pays, réunis au sommet de Londres en juillet 1991, s'étaient montrés «un peu plus généreux».

42. Paul KORING et John SAUNDERS, «E.C. Sheds Diplomacy in Condemning Cour», *The Globe and Mail*, 21 août 1991, pp. A1 et A8.

43. Huguette YOUNG, «Le Canada n'ira pas plus loin que la sympathie», *Le Devoir*, 21 août 1991.

44. Ross HOWARD, «McDougall Joins Anti-Coup Chorus», *The Globe and Mail*, 27 août 1991, pp. A1 et A2.

45. Manon CORNELLIER, «Mulroney louange Eltsine et défend McDougall», *Le Devoir*, 22 août 1991, pp. 1 et 4.

Le lendemain, Barbara McDougall faisait néanmoins chorus avec les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN réunis d'urgence à Bruxelles le 21 août. À ce Sommet, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait être en accord avec la condamnation par l'OTAN du coup d'État et avec l'insistance générale pour que Mikhaïl Gorbatchev revienne au pouvoir.<sup>46</sup>

Devant l'échec du coup d'État et le retour de Mikhaïl Gorbatchev à Moscou dans la nuit du mercredi 21 août 1991, Mulroney allait louer le président de la République russe, Boris Eltsine: «Une grande part du crédit pour cette fin heureuse revient au leadership extraordinaire du Président. Il s'est tenu haut et fort devant l'intimidation et les menaces. Il a pris position pour la défense des principes démocratiques et s'y est tenu avec courage et habileté». Le Premier ministre a également reconnu qu'on pouvait tirer une leçon de cette défaite majeure des forces réactionnaires en URSS: «La première est qu'on ne doit jamais sous-estimer le pouvoir de la démocratie».<sup>47</sup> Selon Mulroney, il est certain que le rythme des réformes en sera nettement modifié et que «les choix à faire deviendront clairs» pour Gorbatchev.<sup>48</sup>

Félicitant la population pour son courage et son engagement, Brian Mulroney a précisé que l'aide canadienne, ainsi que les négociations en matière de céréales<sup>49</sup> reprendraient bientôt. Il a ajouté qu'il était peu pertinent de prétendre qu'une aide financière occidentale plus substantielle aurait permis d'éviter le putsch conservateur. Mulroney conservait la même opinion selon laquelle il appartenait au peuple soviétique de mettre en place un système économique et politique adéquat. Toutefois, il a admis, qu'après la victoire des forces en faveur de la démocratisation, l'Occident serait plus à l'écoute des requêtes de Gorbatchev.<sup>50</sup> Mais Mulroney a déclaré que la conversation téléphonique qu'il avait eue le jeudi 22 août avec Gorbatchev ne signifiait pas un changement dans la position canadienne vis-à-vis de l'URSS.<sup>51</sup>

## VI – Le Canada et la reconnaissance des États baltes et de l'Ukraine

À l'occasion de sa rencontre avec le président Bush dans sa résidence d'été de Kennebunkport, Brian Mulroney a reconnu officiellement,

46. ROSS HOWARD, «Ottawa Resists Calling...», *op. cit.*

47. MANON CORNELLIER, *op. cit.*

48. WARREN CARAGATA, «Mulroney prédit l'accélération des réformes», *Le Devoir*, 23 août 1991, p. 2.

49. «Grain Negotiations Back on Track», *The Globe and Mail*, 23 août 1991, p. B2.

50. «World Leaders Hail Collapse of Soviet Coup Attempt», *The Globe and Mail*, 22 août 1991, p. A7.

51. «West Reconsiders More Aid as Soviet Hardiness Fade Away», *The Globe and Mail*, 23 août 1991, pp. B1 et B2.

le lundi 26 août 1991, la souveraineté des républiques baltes. Jusqu'alors, le Canada qui, comme la plupart des États occidentaux, n'avait jamais accepté leur annexion forcée par Staline en 1940, se contentait de composer avec une situation de fait. «Depuis 52 ans, le gouvernement du Canada appuie fermement ces trois courageux pays dans leur lutte pour retrouver leur indépendance. Le Canada n'a jamais reconnu leur annexion à l'Union soviétique» déclarait Barbara McDougall.<sup>52</sup>

Par rapport à plusieurs États européens et au Canada, les États-Unis ont adopté un profil relativement prudent en ce qui concerne les revendications nationalistes en URSS. Le gouvernement canadien s'est donc démarqué de Washington en annonçant rapidement sa décision de renouer des liens officiels avec l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie. Le ministre canadien du Commerce international, Michael Wilson, a fait la tournée des pays baltes (2-4 septembre 1991), avant de se rendre à Moscou pour demander au président soviétique de reconnaître l'indépendance de ces trois républiques. Le gouvernement estonien comptait notamment que Wilson appuyât, au cours de son entretien avec Mikhaïl Gorbatchev, les républiques dans leur décision de devenir membres des organisations internationales et leur requête de retirer les troupes soviétiques.<sup>53</sup> Suite à son entrevue avec Gorbatchev, Wilson devait laisser entendre que l'URSS semblait disposée à reconnaître l'indépendance des trois pays baltes: Gorbatchev «me laissa la claire impression que cette question serait réglée dans quelques jours... Je fus très encouragé par ce que j'ai entendu».<sup>54</sup>

Au cours de sa visite, le ministre du Commerce international a signé des documents rétablissant officiellement les relations diplomatiques avec les Pays baltes. Wilson a également exprimé le soutien du Canada dans les démarches de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie vers l'indépendance et leur passage à une économie de marché. «Je pense que notre pays peut offrir de l'aide dans le processus de transaction menant à l'indépendance».<sup>55</sup> Le ministre du Commerce international a ainsi annoncé que le Canada favorise une assistance technique à la Lettonie, dont 10 millions \$ par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations.<sup>56</sup> L'assistance technique a été aussi promise aux deux autres États baltes.

52. «Le Canada reconnaît la souveraineté balte», *Le Devoir*, 27 août 1991, pp. 1 et 4.

53. Carole LANDRY, «Wilson complète la tournée des pays baltes», *Le Devoir*, 5 septembre 1991, p. 2.

54. Julian BELTRAME, «Gorbachev to Unleash Baltics within Days, Wilson Says after Meeting», *The Gazette*, 6 septembre 1991, p. A7.

55. «Wilson Pledges Canadian Aid for Independent Baltic States», *The Globe and Mail*, 25 septembre 1991, p. A7.

56. Carole LANDRY, «Wilson Carrying Message from PM to Gorbachev, Minister Announces Aid for Latvia», *The Gazette*, 7 septembre 1991, p. A 1a.

Malgré la reconnaissance diplomatique et l'aide promise, Ottawa reste prudente en ce qui touche l'ouverture d'ambassades dans ces pays. Le gouvernement a opté pour une solution plus modeste. Ainsi, Barbara McDougall a nommé Michael Phillips, ambassadeur en Suède, pour représenter le Canada en Lituanie et en Lettonie et Mary Vandenhoff, ambassadrice en Finlande, pour l'Estonie.<sup>57</sup>

Ottawa s'est également déclaré prête à discuter, grâce à une formule qui soit démocratique et pacifiste, de la reconnaissance diplomatique de toute autre république voulant se détacher de l'URSS. «Nous n'encourageons pas d'autres États à quitter l'Union soviétique... Nous reconnaissons que quelque chose se produit, à un niveau dramatique». Si d'autres républiques veulent se séparer pacifiquement de l'URSS, «nous les reconnaitrons», a déclaré Scott Mullin, porte-parole de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Canada s'est empressé de reconnaître l'Ukraine, dès que la déclaration d'indépendance de cette république fut confirmée par le référendum du 1<sup>er</sup> décembre. Le Canada prenait ainsi une position en flèche par rapport à ses alliés de l'OTAN.

## VII - Le Canada et la reformulation de la sécurité européenne

La décision annoncée le 17 septembre 1991 par le ministre de la Défense nationale, Marcel Masse, de fermer les deux bases canadiennes en Allemagne et de ne maintenir qu'un contingent de 1100 militaires en Europe<sup>58</sup>, s'inscrit dans la réévaluation de la situation en Europe. Le Canada, plus que jamais, insiste sur le caractère politique de l'OTAN et compte sur son cadre et celui de la CSCE pour assurer à l'avenir la paix et la sécurité en Europe.

Certes, des raisons budgétaires ont influencé la décision canadienne. En effet, les ambitieux projets de réarmement contenus dans le Livre blanc sur la Défense de 1987 ont été rapidement abandonnés. Dès 1989, pressé par son déficit budgétaire, le gouvernement canadien renonçait à s'équiper en sous-marins nucléaires. En 1990, il décidait de fermer des bases militaires au Canada même et abandonnait l'idée de construire des véhicules militaires tout terrain pour l'Arctique. L'annonce, en 1991, de la fermeture des bases en Allemagne et du rapatriement du gros des forces d'Europe en 1993, s'inscrivait donc dans un processus amorcé dès 1989.

57. Warren CARAGATA, «Ottawa Names Ambassadors to New States», *The Gazette*, 7 septembre 1991, p. A 10.

58. «Déclaration de l'Honorable Marcel Masse, député de Frontenac et ministre de la Défense nationale au Centre national de la Presse, le 17 septembre 1991», *Allocution*, Défense nationale.

Mais 1989, comme nous l'avons vu, est le début du revirement de la politique canadienne vis-à-vis de l'URSS, l'époque où le gouvernement canadien commence à prendre au sérieux la révolution de Gorbatchev. Il y a donc une simultanéité dans les deux événements. Et parallèlement avec le dégagement de l'URSS de l'Europe centrale et ses initiatives de désarmement, le Canada continue à réduire ses dépenses militaires et le déploiement de ses forces.

Le retrait substantiel, mais néanmoins partiel, de l'Europe ne remet pas en cause la participation du Canada à l'OTAN et, plus généralement, ses engagements internationaux. En plus de la défense en commun avec les États-Unis de l'espace aérien nord-américain par le truchement de NORAD, qui a été renouvelé pour cinq ans, la participation du Canada à l'OTAN reste une pierre angulaire de sa politique étrangère.

Le Canada a insisté, lors de la création de l'OTAN, pour que la coopération entre les Alliés ne soit pas seulement militaire. C'est ainsi qu'il a fait adopter l'article 2 du traité. Aujourd'hui plus que jamais le Canada insiste sur la mise en œuvre de l'article 2. Cette large coopération entre Alliés, le Canada l'étend au dialogue que l'OTAN a instauré avec les pays du Centre et de l'Est de l'Europe.

La participation à la CSCE est aussi très importante pour le Canada. Il sait que le rôle qu'il a joué dans l'ensemble du processus de la CSCE, et particulièrement dans le domaine des droits humains, a contribué à faire évoluer les sociétés de l'Est de l'Europe. Le Canada voudrait que la CSCE soit renforcée pour résoudre les conflits en Europe. Il ne s'intéresse pas seulement à la résolution des conflits entre États européens, mais aussi aux conflits intraétatiques tels que celui de la Yougoslavie. C'est ainsi que le Canada a appuyé l'initiative de la Pologne au début de septembre 1991 pour que la CSCE se dote d'un corps d'intervention de trente mille hommes. Cette initiative n'a malheureusement pas eu de suite, car l'intervention de la Communauté européenne a occupé le devant de la scène et écarté l'initiative polonaise. Il n'en reste pas moins que le Canada continue à travailler au renforcement de la CSCE.

Pour le Canada, la coopération avec le continent européen s'inscrit dans une constante de sa politique étrangère : éviter le tête-à-tête avec les États-Unis. Le danger du continentalisme est encore plus grand aujourd'hui avec l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. La nécessité d'une diversification de ses relations extérieures reste un motif puissant pour que le Canada poursuive une politique de coopération avec l'Europe.

La forme de cette coopération dans l'avenir dépendra de l'évolution de l'OTAN et de la CSCE. Est-ce que l'OTAN subsistera à long terme, voire en s'élargissant à l'ensemble des pays européens ? Ou cédera-t-elle complètement sa place à la CSCE ? Quelle que sera la forme que prendra la coopération atlantique, on peut être assuré que le Canada y participera résolument dans l'avenir.